

Vie municipale

**Le nouveau
site Internet
de la mairie**

Dossier

**Un plan-guide
pour l'aménagement
d'Audierne**

Portraits d'ici

Les fermiers

GWAIEN

07 | 2022 | #7

N° ISSN : 2681-5435

Le magazine de la commune Audierne-Esquibien



Pennad-stur

Gurvan Kerloc'h

Setu erruet an hañv. Gwaien 'zo bevaet a-hed ar bloaz, met e-doug an hañv e-vez aozhet muioc'h a-draoù choazh : Tron-dro enez Sun, fest ar muzik, festoù an 13 hag ar 14 a-viz gouere, an taniouñ artis, ar festoù nozh, fest ar bezhin...

Mareoù pouezus a-vo e leizh hag adkavet 'vo leurennoù an ostalerioù gant plijadur.

Brasaet 'vo kinnig ar pretioù gant stalerezh ar pailhotioù er Gapusined, e-kichenn ar pesklennoù hag e Trezkadec. An doare pretioù-ze int bet lakaet war-saw gant skipailh an ti-ker a-raok. Degas a-reont ur ginnig ouzhpenn, disheñvel d'eus ar pezh a vez kavet e kreiz-ker.

Fellet hon eus sterniañ gweloc'h staliadur ar pretioù-hañv. Bremañ e-rankont ar genverzherien respont d'un teuliad galv da emstrivañ. Rediet int da zoujañ meur a vuzulioù teknikel (da-skwer doujañ d'eus galloudezh staliet, kinnig ur gegin disheñvel, bezhañ doujus d'an endro...). Krestet eo bet ar fermoù ar bloazh paseet abalamour d'al laborioù graet hag evit reizhaad an-traoù gant pretiourien ar c'hreiz-ker.

Dao din ober trouz gant ar sevended dre-benn dstro an hañv. Re a dorradiouñ da reolennoù an hentoù a vez gwelet e Gwaien. Mont a reont re vuhan ar c'hirri hag ar mac'hoù-tan, ar re-ze a ra re a drouz alies, hag ne vez ket graet evezh d'eus ar reolennoù parkañ. Labour a-reomp a-gevret gant servijoù an Archeriezh. Goulennet hon eus dezho ober muioc'h a gontroloù.

War stur ar felladennoù vihan graet gant gwall grennarded, dibabet hon eus labour a-gevred gant an Archerdi hag ar prokulerezh. Lakaet vo war-sav un argerzhadur evit ober une tamm trouz d'ar re-se. Displeget 'vo dezho ha d'ho zud gwirioù ha dleadoù ar geodedourien.

Gant nebeud a strivoù e-c'hellfe bezhañ bravoc'h buhez tout an dud. Hetiñ a-reomp deoc'h un hañvezh marvailhus war kaeoù, traezhennoù hag gwenodennoù hor c'her ken brav.

Édito

Gurvan Kerloc'h



Audierne se drape de son habit estival. Notre ville, si vivante à l'année, va prendre ses quartiers d'été, toujours plus animés grâce à la Fête de la musique, à la Ronde sénane, aux fêtes et aux feux d'artifice des 13 et 14 juillet, aux festoù-noz, à la Fête du goémon... Les temps forts vont être nombreux et nous allons pouvoir renouer joyeusement avec les terrasses.

L'offre de restauration va s'élargir avec l'implantation d'établissements éphémères aux Capucins, aux Viviers et à Trescadec. Ce type de restauration saisonnière existe à Audierne depuis le mandat précédent. Elle apporte une offre complémentaire à celle des restaurants du centre-ville. Nous avons souhaité mieux encadrer l'installation de ces établissements. Les commerçants doivent désormais répondre à un appel à candidature et respecter différents critères techniques (se satisfaire des puissances souscrites, garantir dans la mesure du possible une offre culinaire différente de celle présente dans la commune, respecter leur environnement...). Afin de couvrir les coûts liés à leur installation et de garantir une certaine équité entre les commerçants sédentaires et saisonniers, les tarifs des autorisations d'occupation du domaine public ont été revalorisés en 2021.

Alors qu'arrive la saison estivale, je me dois de rappeler les règles élémentaires de civilité qui permettent de bien vivre en société. La première d'entre elles est le respect du code de la route. Nous constatons trop d'infractions aux limitations de vitesse, aux règles de stationnement et aux limitations sonores des deux-roues. En lien permanent avec les services de gendarmerie, nous avons accentué les contrôles. Concernant les petites incivilités, nous travaillons à la mise en place de la procédure de rappel à l'ordre qui permet au maire, sous l'autorité du procureur et en présence des gendarmes, de convoquer les auteurs de troubles, qu'ils soient majeurs ou mineurs, pour leur rappeler les droits et devoirs qui incombent aux citoyens. Ce sont les efforts de chacun qui permettent de vivre en bonne intelligence.

Nous vous souhaitons un très bon été sur les quais, les plages et les sentiers de notre belle ville.



La plage de Trescaderc, un espace respectueux de son environnement.

Daniel Quemener, nouveau conseiller de l'équipe communale.



Label bleu

Le Pavillon bleu

La municipalité d'Audierne est fière d'avoir obtenu le label Pavillon bleu 2022 pour la seconde fois pour la plage de Trescaderc. Nous faisons ainsi partie des 197 communes engagées en France dans une démarche de développement d'un tourisme respectueux de l'environnement.

La labellisation s'appuie sur des critères exigeants, complets et évolutifs, articulés autour de grandes thématiques : « Éducation et sensibilisation du public à l'environnement », « Environnement général et du site », « Gestion de l'eau et du milieu » et « Gestion des déchets ».

Le Pavillon bleu, c'est la garantie de bénéficier d'une eau de baignade d'excellente qualité, de dispositifs en faveur du tourisme durable et d'actions de sensibilisation à l'environnement. Plus qu'un drapeau qui flotte en été sur la plage, il est le signe d'un projet durable et d'un engagement de chaque instant pour minimiser l'impact du tourisme sur les écosystèmes. L'avenir des océans, des mers, des écosystèmes marins et terrestres dépend aussi des choix faits aujourd'hui.

Mairie

Changement dans l'équipe municipale

L'équipe municipale a connu un changement, avec le départ d'Élodie Colin et l'arrivée de Daniel Quemener. Élodie Colin était conseillère déléguée à la communication. Avec un grand professionnalisme, une compétence indéniable pour tous les outils informatiques indispensables à une communication rapide, elle a réalisé, avec une très grande réactivité, des produits indispensables à la bonne information de la commune. En plus de cela, sa grande patience doublée d'une gentillesse souriante, son ouverture aux autres faisaient d'elle une partenaire idéale pour tous les projets de communication. Daniel Quemener rejoint l'équipe en qualité de conseiller.

Voici la nouvelle composition de l'équipe communale :

- Gurvan Kerloc'h, **maire d'Audierne**, et Éric Bosser, **maire délégué d'Esquibien** ;
- **adjoints** : Georges Castel, Joëlle Moalic-Verrechia, Véronique Madec, Michel Collorec, Armelle Brard, Michel Ansquer, Michel Van Praet, Simone Jourand ;
- **conseillers délégués** : Didier Loas, Thierry Martin ;
- **conseillers municipaux** : Nathalie Colin, Monique Keravec, Jean-Marie Pichon, Marie-France Causeur, Éric Kerdranvat, Martine Lourgouilloux, Pierre-Marie Bosser, Daniel Quemener ;
- **conseillers de l'opposition** : Didier Guillon, Corinne Briant, Jean-François Marzin, Martine Scullier, Jean-Jacques Colin, Philippe Laporte, Agnès Callou, Sandrine Urvois, Tony Vorms.

Web

Le nouveau site Internet de la mairie : **audierne.fr**

1. Partez à la découverte du nouveau site de la ville !

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous, le site Internet de la ville a été totalement reconstruit et repensé. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (« Mes démarches », « Services », « Actualités ») ou d'entrées par thèmes (« Mairie », « Découvrir Audierne ») qui renvoient vers l'ensemble des articles rattachés à cette thématique et susceptibles de fournir l'information voulue. En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, facilite la navigation. Si vous êtes perdu un clic sur [le logo d'Audierne](#) et vous revenez à la page d'accueil.

2. La page d'accueil

La page d'accueil est construite de manière à faciliter l'accès aux démarches les plus demandées. Le menu principal du site vous suivra durant toute votre navigation sans avoir besoin de remonter en haut de la page. Sur chaque page, un « fil d'Ariane » représente le chemin que vous avez parcouru. L'accueil vous propose également un peu plus bas, une zone dédiée aux actualités municipales. En un coup d'œil, vous pouvez visualiser l'actualité de la commune.

Si vous descendez un peu, une zone « Démarches et services » est présente avec les logos d'identification. Là, vous y trouverez des liens vers des articles qui peuvent être consultés rapidement. Ces derniers pourront évoluer en fonction des fréquentations des différentes pages.



3. Prise de rendez-vous en ligne pour refaire ses pièces d'identité

Vous pourrez prendre rendez-vous pour refaire vos pièces d'identité (passeport carte identité en temps réel *via* un outil de planification).

4. Une zone de recherche utile

Vous trouverez tout en haut de la page une barre de recherche qui permet d'effectuer une recherche rapide par mots-clés pour trouver rapidement des informations.

5. Évolutivité

Ce nouveau site se veut évolutif. Il a été pensé pour les utilisateurs. Le contenu sera amené à évoluer avec de nouvelles pages ou l'ajout de contenus (images, vidéos...). C'est pourquoi nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée... afin que ce nouveau site de la ville devienne votre outil utile et pratique au quotidien. Pour cela, il vous suffit de cliquer sur [le bouton contact](#).



6. Audierne ville touristique adaptée à ses visiteurs étrangers

Pour nos visiteurs étrangers, une version anglaise ou allemande est possible en cliquant sur le drapeau souhaité.

Bonne visite !

La vitesse est limitée à 30 km/h dans le centre-ville d'Audierne ainsi que tout le long du littoral.



Ce marquage au sol indique aux cyclistes qu'ils se trouvent sur la véloroute 45.

Flash infos

Le Département du Finistère recherche des terrains disponibles pour la plantation d'arbres.

Pour tout projet, contactez le 02.98.76.20.26 ou envoyez un courriel à planarbres@finistere.fr

Carte grise : attention aux arnaques aux faux sites administratifs dans le département du Finistère !

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et uniquement sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture qui vous aidera pour vos démarches (carte grise, démarches automobiles, etc.).

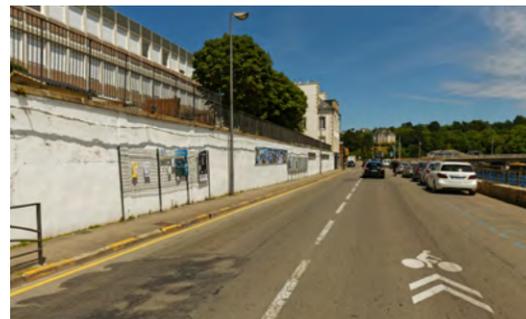
Circulation vélos

Un marquage pour permettre la circulation des vélos a été tracé le long du littoral, entre le rond-point de la Libération et l'embarcadère de Sainte-Evette. L'indication « 45 » qui figure à côté de certains de ces marquages signifie que nous sommes sur la véloroute 45 qui va de Roscoff à Cloars-Carnoët. Des supports vélos permettront de se garer sur les emplacements matérialisés par des triangles en résine jaune situés aux coins des terrasses, sur les quais Jean-Jaurès et Camille-Pelletan.

Rappel stationnement les jours de marché

Le quai Anatole-France, côté école Pierre-Le-Lec, est strictement interdit au stationnement (interdiction signalée par une ligne jaune continue le long du trottoir). Le samedi, jour de marché, cette interdiction est loin d'être respectée et les véhicules d'urgence (pompiers, Samu...) sont empêchés de circuler. Attention : l'amende peut monter jusqu'à 135 euros ! Les gendarmes et les agents de surveillance de la voirie publique seront là pour verbaliser les contrevenants.

Deux radars pédagogiques pour limiter la vitesse à 30 km/h vont être installés dans la ville.



Quai Anatole-France, une ligne jaune continue indique bien que le stationnement est strictement interdit dans cette zone.



Shop'In

Shop'in, désigne le diagnostic établi sur les commerces d'Audierne et les recommandations qui en découlent.

- Dans le cadre du programme « Petites Villes de demain », la communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz a souhaité lancer une étude sur des commerces qui ont su se maintenir et se réinventer face à la crise Covid-19 pour en ressortir solides. Cette étude s'est déroulée entre février et avril 2022. Une restitution de cette enquête auprès des habitants des communes d'Audierne et de Plouhinec a eu lieu le 31 mai dernier.
- Après une phase de diagnostic en centre-ville sur près de 140 cellules commerciales, l'enquête a été conduite auprès de 433 usagers. Cette étude, financée par la Banque des territoires, a permis d'identifier l'impact de la crise sanitaire sur l'offre commerciale à Audierne. Elle est assortie de recommandations ayant pour objectif de redynamiser les commerces de centre-ville.
- Localement, la zone géographique de provenance de la majorité de la clientèle regroupe un peu plus de 10 000 habitants. Le centre-ville d'Audierne comporte 113 locaux commerciaux, avec une grande diversité d'offres. La part des commerces qui participent à l'animation commerciale (ou commerces dits de destination, alimentaire, équipement de la personne, de la maison, culture et loisirs) est de 45 % (29 % au niveau national). Le taux de vacance est de 14 % (12 % au niveau de la France). Ce dernier chiffre doit être relativisé, car il intègre les commerces ayant une ouverture saisonnière, soit de nombreux restaurants et commerces de la commune.

Il ressort de l'étude que si Audierne bénéficie d'un dynamisme commercial exceptionnel comparé aux villes de proportions démographiques et géographiques similaires, et dispose de commerces de qualité et attractifs, les loyers trop élevés et le phénomène de vacance saisonnière constituent des vrais freins au développement du centre-ville.

En chiffres

- 61 % des commerces sont considérés comme valorisants, 5 % comme dans un « état médiocre ».
- 54 % des commerces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Les cafés-hôtels-restaurants représentent 19 % de l'offre commerciale.
- Le loyer commercial moyen au mètre carré est de 24,85 euros, soit environ 10 euros de plus qu'à Pont-l'Abbé ou Douarnenez.

Parole politique

On continue de jeter l'argent public par les fenêtres !

Lors du conseil municipal du 26 avril, Monsieur Kerloch a décidé, à l'inverse de ce qui a toujours eu cours ici comme dans toutes les autres communes, de faire payer par l'argent des impôts, des travaux de voirie d'un lotissement privé pour probablement plus de 50 000 € normalement à la charge du promoteur. À la commune les dépenses, à lui les bénéfices ! Aucune explication plausible ne nous a été fournie. Comment peut-on justifier cet étrange cadeau ? Au chapitre de l'argent des impôts jetés par les fenêtres : 108 000 € d'études supplémentaires (à rajouter à une liste déjà longue), votés lors du conseil du 7 juin, pour des cabinets privés ! À ce rythme la capacité d'investissement de notre commune passera majoritairement dans les études, au détriment des réalisations concrètes, dont aucune n'a vu le jour en deux ans ! Il serait temps de se mettre au travail ! Illuminations de Noël : loin d'y être opposés, nous sommes choqués, comme l'an dernier, par le montant de dépenses : 150 000 € votés le 7 juin, dont une partie (selon un accord verbal) devrait être prise en charge par Plouhinec. À ce rythme, c'est 500 000 € qui partiront en fumée sur la durée du mandat ! N'est-il urgent de fixer des limites raisonnables ? Cet argent n'aurait-il pas été plus utile pour rénover la salle omnisports, par exemple ? Nous aurons l'occasion de détailler tous ces points prochainement. Pour l'heure, nous continuons à défendre les intérêts des Audiernais. Nous vous souhaitons un bel été et vous remercions de votre confiance maintes fois témoignée lors de nos rencontres, échanges et réunions. Nous souhaitons également une pleine réussite aux associations qui se chargent d'animer Esquibien et Audierne cet été et tout au long de l'année. Nous restons à votre écoute et disponibles pour échanger avec vous. Très bel été à tous.

Plus forts ensemble : Corinne Briant, Agnès Callou, Jean-Jacques Colin, Didier Guillon, Philippe Laporte, Jean-François Marzin, Martine Scullier.

C'est en restant dans le passé que l'on n'avance pas

GK, figer dans le passé, le changement de nom, est ce nécessaire 6 ans après et le coût qui va y avoir. Au conseil municipal, que de la redondance, votre ancienne municipalité qu'avez-vous fait, du bla-bla au lieu de se serrer les coudes et avancer vers le futur. La fierté de la majorité est énorme. On embellit, mais uniquement le centre-ville, mais des lieux comme les résidences de Kérivoas, on les délaisse, les espaces publics comme l'aire de jeu qui est à l'image de la municipalité, pitoyable. Des cornières en ferrailles rouillées où l'on peut se blesser gravement, mais pour le Maire, c'est un détail. Une mairie où la démission est reine, et l'omerta une philosophie.

Démocratie et Transparence : Sandrine Urvois, Tony Vorms.

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction du journal et sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs, y compris en ce qui concerne la ponctuation et l'orthographe.



Espace public

Un projet d'aménagement urbain au service du Cap Sizun

La commune a identifié le quartier du Stum comme un secteur stratégique pour l'avenir. Ce quartier d'entrée de ville dispose d'une position privilégiée à la croisée des chemins : par voie terrestre ou fluviale, il fait le lien entre Audierne, Plouhinec et Pont-Croix. Point de départ de la future véloroute du Youtar, ce secteur sera également connecté à Beuzec. Avec ses 8 hectares, il représente un potentiel de renouvellement urbain pour les habitants de la commune mais également pour l'ensemble du Cap Sizun et ses visiteurs.

Un espace public majeur et fédérateur d'un projet commun...

De par sa situation d'interface avec le Goyen, le quartier du Stum nous interroge sur la place de la nature en ville ainsi que sur l'usage des espaces publics situés tout le long de la ria. Un certain nombre de services publics sont déjà présents dans ce secteur qui, rappelons-le, se trouve à quelques centaines de mètres du centre-ville.

À partir de là, la commune souhaite profiter du renouvellement urbain de ce quartier pour y renforcer les services publics et y intégrer de nouvelles activités en lien avec les objectifs de redynamisation du centre-ville d'Audierne dans le cadre du dispositif « Petites Villes de demain ».

... mais un terre-plein non qualifié

Actuellement, le secteur du Stum comprend un ensemble bâti très hétérogène et des espaces non bâtis peu qualifiés. Il démarre dans sa partie nord avec l'Aquashow et le hangar commercial de l'ancien magasin Aldi. La caserne des pompiers et les services techniques municipaux sont implantés à côté de la halle omnisports. Le terre-plein joue le rôle de parking tout au long de l'année et connaît une fréquentation touristique importante l'été, avec notamment le stationnement de camping-cars. Il permet aussi d'installer la fête foraine annuelle, des chapiteaux de cirque...

L'antenne de l'agence technique départementale est également implantée sur le terre-plein, le long de la

rue Lamartine, ainsi que l'espace France Services de la communauté de communes, la bibliothèque communale, la poste. L'ancienne halle aux machines, dernier vestige de la gare d'Audierne, est discrètement toujours présente le long de la rue Lamartine. Les bateaux en réparation de l'entreprise Stratimer trouvent place au sud du site, à proximité de la cale. Enfin, le bâtiment de l'Inscription maritime marque la sortie du Stum et l'entrée dans le port d'Audierne.

Un plan-guide pour établir les orientations d'aménagement

La commune s'engage dans une stratégie d'aménagement du quartier. Pour cela, elle fait appel à une équipe pluridisciplinaire réunie autour d'un maître d'œuvre, en lui confiant une mission de plan-guide d'aménagement. Cette équipe sera notamment composée d'urbanistes, de paysagistes, d'architectes ou encore d'économistes de la construction.

Outil évolutif, le plan guide va établir à l'instant T les grandes orientations des opérations d'aménagement qui auront lieu sur ce secteur dans les années à venir, car cette réflexion s'inscrit en effet dans un temps long. Il est nécessaire de disposer d'une visibilité sur les modalités envisagées et ce plan-guide proposera une temporalité des

différents secteurs à aménager en intégrant la problématique économique. L'équipe recrutée aura pour mission d'établir un référentiel foncier, un état des lieux, une stratégie d'aménagement phasée et la programmation de plusieurs secteurs.

Plusieurs scénarios seront étudiés avant d'établir un plan-guide qui constituera la feuille de route du développement du quartier avec ses différentes entités : services publics, développement économique, logement, liaisons douces, stationnement... Cette mission démarrera cet été et s'achèvera au premier trimestre 2023.

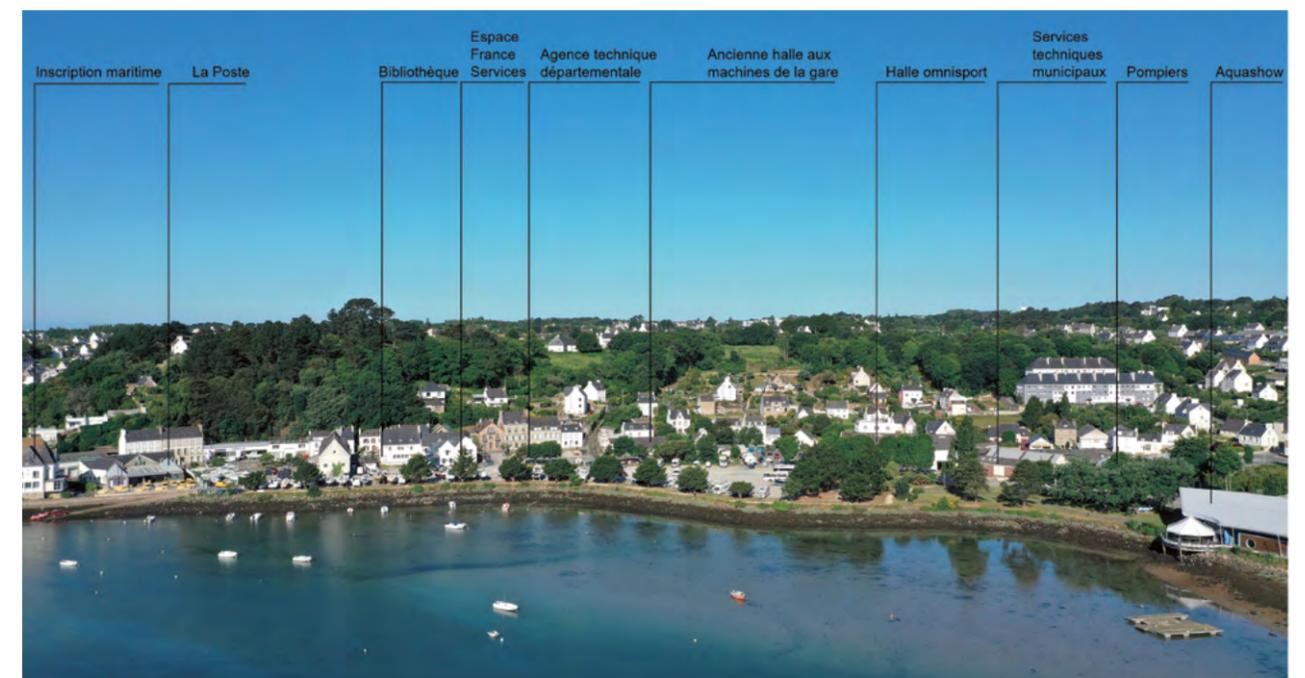
La connaissance du foncier est le préalable à tout projet. Il sera donc nécessaire de démarrer par l'analyse de la propriété : faire le point sur le foncier des particuliers, des entreprises et des collectivités du secteur.

Le grand paysage, les liaisons douces, les espaces publics et le stationnement

Le plan-guide permettra de proposer une réflexion stratégique sur les liaisons douces à l'échelle du quartier et entre le secteur et le port d'Audierne au niveau du rond-point de l'Inscription maritime. Il intégrera le tracé de la voie verte du Youtar. Cette voie de 12 kilomètres de long, réutilisera en partie le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer pour favoriser les déplacements des cyclistes et des piétons

>>

Le projet d'aménagement du quartier du Stum concerne toute l'étendue entre le bâtiment de l'Inscription maritime et l'Aquashow.



Le dossier

Des bâtiments abritant la salle omnisports ou des services techniques sont entièrement à rénover.



Actuellement, le terre-plein est un parking aménagé sommairement, où se mêlent bateaux, camping-cars, cars et voitures particulières.

Page de droite : La place du Général-de-Gaulle côté rue Lamartine (en haut) et les bureaux de France Espace Services (en bas).

>>

entre Audierne et Beuzec-Cap-Sizun. L'aménagement de cette voie verte marquera la reconquête des berges du Goyen entre Audierne et Pont-Croix.

La réflexion portera également sur les espaces publics, leurs usages, leurs rôles et leur intégration dans un cadre paysager à valoriser. Ceci intégrera le maillage des cheminements doux jusqu'au centre-ville. Des usages ludiques et sportifs seront pris en compte. La réflexion sera également conduite sur le stationnement en délestage du centre-ville, par typologie d'usages.

Le développement de services publics portés par les collectivités

Les services publics seront renforcés. Le devenir de la salle omnisports sera mis en perspective. L'aire d'accueil des camping-cars sera reconsidérée ainsi que la requalification de l'espace de stationnement. La mise en œuvre d'un projet de loisir urbain autour d'un skate-park fera aussi l'objet de propositions.

La programmation immobilière

Le départ d'infrastructures telles que la caserne des pompiers va permettre de libérer du foncier. Et, étant donné la tension immobilière que connaissent la commune et le Cap Sizun de façon générale, le plan-guide intégrera un volet logement.

Il s'agit donc de réinvestir les rives pour prolonger l'interface ville-port. À terme, l'aménagement de la place du Général-de-Gaulle, couplé à celui du terre-plein de Poulgoazec à Plouhinec, en jouant de leur complémentarité d'usages (loisirs, services, logements, versus équipements liés à l'économie de la mer), constitue un formidable outil de développement économique à l'échelle du Cap Sizun et plus globalement de la Cornouaille.

Un peu d'histoire

Le quartier du Stum et la place Charles-de-Gaulle marquent l'entrée du centre-ville d'Audierne. Située entre la rue Lamartine et la rivière du Goyen, cette zone a été gagnée sur la ria dans la seconde moitié du XIX^e siècle afin d'accueillir la gare ferroviaire d'Audierne. Aménagé grâce à des remblais, ce quartier a connu un essor rapide mais éphémère. Plusieurs bâtiments à vocation industrielle y furent construits : gare, halle aux machines, frateries, conserveries... En 1872, un arrêté préfectoral autorise la construction d'une usine de production de soude et d'iode. L'établissement, appelé plus tard « usine Couïc », ferma en 1954. Le petit train Audierne-Douarnenez, surnommé le Youtar, est inauguré en 1894. La ligne de chemin de fer disparaît en 1938. Aujourd'hui ne subsiste de cette époque que la halle aux machines, au niveau du site de l'Agence technique départementale, le long de la rue Lamartine. Plus tard dans les années 1970, la reconstruction du pont franchissant le Goyen entre Audierne et Plouhinec marquera l'arrêt de la navigation vers Pont-Croix (construction d'un tablier fixe en lieu et place du tablier mobile).





En haut : Le nouveau parking de la rue Aristide-Briand.

Ci-dessus : La chaussée de Custren a été remise en état.

Ci-contre : Travaux de canalisation dans l'avenue Manu-Brusq.



Ci-contre : Circulation douce dans le quartier de Saint-Raymond.

— Travaux juillet 2022

Nouveau parking, rues Aristide-Briand et Pierre-Jakez Hélias

Après la réfection des murs en pierres, la mise en place d'une clôture et l'aménagement paysager par les services techniques, un parking a été aménagé pour désenclaver le secteur.

Plusieurs travaux à Custren

Après les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (Syndicat d'électrification), du remplacement de la canalisation d'eau potable et d'un poteau d'incendie (Syndicat des eaux), la chaussée du village de Custren a été remise en état :

- devant les vestiaires du stade d'Esquibien avec le traitement des eaux pluviales ;
- au cimetière de Kerhuon, avec le drainage des eaux pluviales.

Canalisation et gestion des eaux pluviales

La municipalité s'est engagée dans une lutte contre les inondations en effectuant des travaux de canalisation et de gestion des eaux pluviales dans différents quartiers :

- le boulevard Manu-Brusq, la rue des Partisans, la rue Kerguelen, l'impasse Fénélon et la venelle Castel sont les secteurs traités au cours de ce semestre ;
- des travaux de drainage de la partie basse du stade d'Esquibien ont été réalisés entre les vestiaires du FC Goyen et les bâtiments des associations, un système d'écoulement des eaux avec des regards de visite est installé avec la mise en place de matériaux drainants ;
- l'accès derrière la salle de tennis de table et la bibliothèque est rénové par la pose d'un tapis d'enrobé.

Par ailleurs, la commune a réalisé des repérages des différents réseaux d'eaux pluviales. Ceci aboutira à la réalisation d'un schéma directeur pour définir les travaux à venir. Pour les prochains aménagements, des revêtements infiltrants seront privilégiés.

Circulation douce

Une circulation douce a été réalisée dans le quartier de Saint-Raymond. Les travaux de peinture routière ont été effectués par l'entreprise CDL. La circulation des vélos a été privilégiée sur toute la partie côtière de la commune, de l'embarcadère de Sainte-Evette au pont d'Audierne-Plouhinec (voir page 4).

— Écologie



Choucas des tours, soyons vigilants

Mode de vie

Les choucas des tours sont sédentaires. Ils peuvent vivre une vingtaine d'années. C'est une espèce protégée et envahissante. Des milliers d'oiseaux sont tués chaque année, mais en vain. Les mesures de régulation sont peu efficaces. Il faut donc s'attaquer aux causes de son expansion. Les choucas construisent leurs nids dans une cavité, dans l'anfractuosité d'un mur, d'un clocher, une cheminée, une tour en ruine, une falaise... Les nids sont constitués de divers éléments glanés dans les alentours : branchages, feuilles, paille, terre, crins, plumes...

Des conséquences dramatiques

Lorsque le nid est construit dans une cheminée, il bouche le conduit, empêchant l'évacuation des fumées de la chaudière. Le monoxyde de carbone se répand alors dans l'habitation provoquant de graves intoxications, notamment durant le sommeil. En France, environ 4000 personnes par an sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Une centaine en décèdent.

Les solutions

Pour éviter les drames, il est recommandé de drainer la cheminée pour éviter l'accroche de futurs nids, couvrir le faitage d'une solide grille, installer un détecteur mixte de fumées et monoxyde de carbone, assurer deux ramonages par an, en automne et au printemps.

Avec l'accord de l'association SVED, dominique.riquier064@orange.fr

Nettoyons nos plages ensemble

Un nouveau collectif spécifiquement dédié au Cap Sizun, travaille main dans la main avec l'association Côte Waste. Sont régulièrement organisés des ramassages de déchets sur nos belles plages. Un état d'esprit joyeux, pour passer un bon moment tout en soulageant la faune et la flore de nos déchets.

Informations et contacts :

facebook : @jaimemamercapizun
instagram : @jaime_ma_mer



Un bac à marée n'est pas une poubelle !

Les bacs à marée installés sur la commune sont destinés à recueillir les déchets échoués sur le littoral. À l'intérieur ne doivent être déposés que des déchets marins polluants : verre, plastique, ferraille, pneu, cordage, filet, bois peint... Les éléments naturels ne doivent pas être ramassés : algues, œufs de poisson, restes d'organismes marins..., qui constituent un écosystème utile à la vie du littoral.

Depuis que la municipalité a installé ces bacs, nous constatons de nombreuses incivilités avec la présence dans ces bacs de déchets non issus des échouages : sacs-poubelles, crottes, restes de repas, couches... Ceci n'est pas tolérable ! Nous demandons aux visiteurs de respecter les consignes apposées sur les bacs et de déposer leurs déchets dans les poubelles de tri sélectif installées sur tout le territoire.





Ci-contre : *Dominique Dubois et Yves Beatrix vous attendent aux Bouchons.*

En bas, à gauche : *Camilia Seixas et Aurélien Digne, devant leur restaurant Orizhon.*

Ci-dessous : *Kevin Jaffry, ici avec son père Didier, et Solenn Coquet vous proposent des locations de bateaux à l'Échappée nautique.*



— Commerces

Opticien à domicile

Yoann Garnier est opticien à domicile. Depuis la mi-avril, cet habitant d'Esquibien, ancien opticien à Audierne pendant douze ans, offre ses services, dans tout le Cap Sizun, 6 jours sur 7, de 9h00 à 20h00. Il peut présenter plus de 300 montures. Le déplacement est gratuit.

Tél. : 06 61 53 30 74. Courriel : yoann@heolectic.fr

Échappée nautique

Kevin Jaffry et Solenn Coquet viennent d'ouvrir L'Échappée nautique qui propose la location de bateaux pour des promenades en mer et des sorties pêche en solitaire ou à plusieurs. Il est aussi possible de louer des vélos électriques.

Jaffry location bateaux. Tél. : 07 61 95 27 50

Courriel : lechappeenautique@gmail.com

Les Bouchons

Dominique Dubois et Yves Beatrix tiennent ce ravissant restaurant dans une auberge du XVII^e siècle.

24, rue Guesno. Tél. : 06 38 71 10 72.



Ci-dessus : *Gwendal Jambou, à la tête du bar-tabac Quai 13 depuis mars dernier.*

Ci-dessus, à gauche : *Yoann Garnier, opticien à domicile.*

Romain Maout, aux commandes du Récif.

Orizhon

Camilia Seixas et Aurélien Digne ont ouvert leur bistronomie à la place du restaurant Le Bar breton.

2, quai Jacques-de-Thézac. Tél. : 02 98 70 10 95.

Courriel : contact@restaurant-orizhon.fr

Quai 13

Florence et Gwendal Jambou ont repris le café-tabac Le Ponant, rebaptisé Quai 13.

13, quai Jean-Jaurès. Tél. : 06 41 43 99 58.

Le Récif

Romain Maout vous accueille dans son bar avec petite restauration à l'embarcadère de Sainte-Evette.

Tél. : 09 75 24 09 28.



Ci-dessus : *Cap Sizun Natation nous a offert un très beau spectacle avec sa compétition de nage nocturne Noz Ar Mor.*

Ci-contre : *Le Club Marthe-Pierre en sortie.*

— Associations

Noz Ar Mor

Un grand bravo à Cap Sizun Natation pour l'organisation de la première compétition de ce type à Audierne. C'est un magnifique spectacle, que ces nageurs et nageuses pleins de courage, ont offert au public pour ce défi. À rééditer sans aucun doute.

Club Marthe-Pierre

L'association Club Marthe-Pierre permet de créer du lien social entre les personnes retraitées. Ce lien est créé tous les jeudis après-midi dans la salle des Affaires maritimes, grâce à différentes activités. En plus des différents jeux de société, des séances au cinéma Le Goyen, de la gymnastique douce, des goûters de crêpes, des goûters d'anniversaire ou des repas au restaurant sont aussi proposés. Chaque trimestre, une sortie d'une journée permet des visites touristiques. Ainsi, le 28 avril dernier, le club a réalisé une croisière sur l'Odet, entre Bénodet et Quimper.

La prochaine sortie permettra de visiter Argol et son musée des Vieux Métiers, Trégarvan et son école d'autrefois, l'abbaye de Landevennec.

Contact : Joëlle Moalic, présidente, tél. : 06 70 95 95 38.

La Obra

La Obra, association conventionnée avec la communauté de communes sur le Cap Sizun auprès de l'animation des 11-18 ans, proposera tout au long de l'été différentes activités auprès des jeunes. Entre ateliers rap et slam en lien avec le studio du Milliers, ateliers culinaires, cinéma, et soirée à thème, les jeunes auront largement le choix. Différentes colonies avec des jeunes Européens de leur âge sont également prévues mais affichent d'ores et déjà complet.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire : tél. : 09 52 56 31 25 ou courriel : jeunesse@laobra.bzh. Site Internet : laobra.bzh

Semaine de l'arbre 2022

La Semaine de l'arbre s'est déroulée du 25 avril au 1^{er} mai. Comme l'an passé, diverses animations ont été proposées aux enfants des écoles, mais aussi aux adultes : visites de jardins, ateliers plantations, ateliers dessin nature, tissage végétal, projection du film *Microcosmos*, atelier grimpe, conférence, marché aux plantes et autres produits locaux, concours de poésie... Le samedi 30 avril, un arbre remarquable a été planté et des arbres ont été remis aux enfants de 10 ans. Un grand merci aux associations et acteurs de cette semaine bien remplie : aux services espaces verts de la municipalité, aux Jardiniers des 2 baies, à l'Atelier du dehors, au jardin Ar Paeron, à Naeco-Franck Aimerie, à Mickael Jezegou et au théâtre du Bout du monde.



Dotation de subventions aux associations

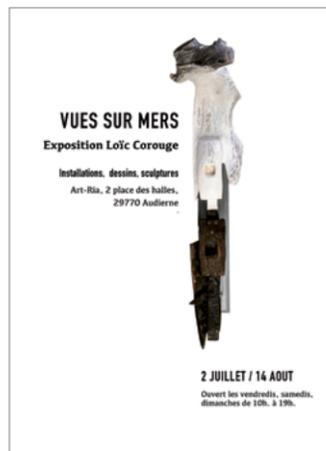
Au conseil municipal du 26 avril 2022, un total de 66 870 euros a été voté pour versement aux diverses associations selon la répartition suivante : 28 910 euros à la culture, 12 057 euros aux écoles, 10 075 euros aux sports, 5 978 euros pour le social, 5 000 euros pour les bibliothèques, 2 150 euros aux loisirs, 1 700 euros pour les événements et 1 000 euros pour les animations. De plus, un budget de 3 116 euros a été alloué pour l'organisation de la Semaine de l'arbre 2022.

Agenda

Les prochains grands rendez-vous

- **13 juillet** : feu d'artifice et bal populaire.
- **14 juillet** : troc et puces, Fête de l'embarcadère.
- **17 juillet** : brocante, tournois de volley-ball.
- **22 juillet** : fest-noz, Foire aux livres, tournois de pétanque, brocante.
- **24 juillet** : Fête du goémon, marché des artisans d'art.
- **28 et 29 juillet** : cirque Fleury.
- **31 juillet** : *Guignol et le pirate*.
- **5 août** : concours de pétanque.
- **6 août** : tournoi tennis de table.
- **7 août** : Foire aux livres.
- **10 août** : rando gourmande.
- **12 août** : fest-noz.
- **14 août** : brocante, braderie des commerçants.
- **15 août** : fest-noz.
- **17 août** : tournois de volley-ball.
- **22 au 29 août** : fête foraine.
- **10 septembre** : Forum des associations.
- **17 et 18 septembre** : Journées européennes du patrimoine.
- **Septembre-octobre** : les visites des quartiers.
- **Octobre** : fête de la Science, Spock festival du cirque en Cornouaille.
- **Décembre-janvier** : illuminations de Noël.

Renseignements : Office du tourisme, tél. 0809 10 29 10.



Concours

Coorganisée par Couleurs de Bretagne et la Ville d'Audierne, une manifestation artistique ouverte à tous, suivie d'une exposition, aura lieu le dimanche 21 août. Les thématiques privilégiées sont le port et les quartiers historiques d'Audierne.

Tous les supports et techniques sont possibles, de l'huile au dessin et aux collages. Les créations doivent être réalisées sur place, au regard de chacun. L'inscription est gratuite et se déroulera de 8h00 à 12h00 à l'espace Au-dessus des halles, où toutes les œuvres créées dans la journée seront exposées à partir de 17h00.

Les participants sont répartis en catégories, selon qu'ils soient amateurs ou professionnels. Les amateurs sont inscrits en fonction de catégories d'âge dont la plus jeune est celle des 3 ans. Les créations primées seront conservées pour être exposées lors de la finale régionale qui se déroulera en octobre, à Pont-Croix.



— À Art'Ria

Galerie municipale d'art contemporain
Le Dessus des halles, à Audierne.

• **Du 2 juillet au 14 août** : Loïc Corouge exposera ses installations, peintures et sculptures inspirées de la nature. L'artiste animera des ateliers de création ouverts au public, en collaboration avec les opérations de découverte et protection de l'environnement menées sur la plage et la dune de Trescadec, les 15 et 29 juillet, les 2 et 13 août.



À ne pas manquer, le 10 août : le ballet *Roméo et Juliette*, captation vidéo à l'Opéra de Paris-Bastille.



Le talentueux jeune pianiste Adrien Herpe sera en concert à Esquibien le lundi 8 août.

Concert

Adrian Herpe, jeune pianiste franco-ukrainien de 22 ans, est né à Quimperlé. Son père est originaire de la région, sa mère est ukrainienne. Malgré son jeune âge, il s'est produit dans de nombreux concerts, en solo ou avec orchestre, en Europe et au Japon. Les bénéfices du concert seront reversés à des associations d'aide aux Ukrainiens.

Lundi 8 août, à 20h30.
Réservations : 06 07 13 97 80 ou assotheaephem@gmail.com

Exposition

« **Ciels de légendes** » est un projet imaginé par l'artiste Ariel Neo. Il s'agit un voyage aérien, poétique et inédit au cœur de la Bretagne, présenté sous forme d'un film, en partie tourné à Audierne, et d'expositions. À partir du 10 juillet une œuvre de l'artiste et quatorze grandes photos du *making of* seront exposées quai Anatole-France et sur le parking de la plage des Capucins, à Audierne.



— Au théâtre
Georges-Madec

Au centre du bourg d'Esquibien.

Danse / Captation vidéo

• **Mercredi 10 août, à 20h30** : *Roméo et Juliette*, d'après William Shakespeare, ballet en captation vidéo. Musique de Sergei Prokofiev Chorégraphie et mise en scène de Rudolf Noureev. Direction musicale : Vello Pähn. Durée prévue : 2h30. Date et lieu de tournage : 3 et 6 juillet 2021. Opéra national de Paris-Opéra Bastille.

Conférence

• **Mercredi 27 juillet, de 10h00 à 20h00** : « Le plancton est l'avenir de l'homme », de Pierre Mollo. Tout public. Gratuit.

Théâtre

• **Samedi 6 août, à 20h30** : *Sarah*, de John Murrell, adaptée par Éric-Emmanuel Schmitt.

• **Du lundi 18 au dimanche 24 juillet et du dimanche 7 au samedi 13 août** : stages de théâtre par le Théâtre Éphémère et le Théâtre du Bout du monde. Public concerné : enfants à partir de 7 ans et adolescents jusqu'à 17 ans. Coût : 50 €, gratuit pour les adhérents. Renseignements et inscriptions auprès de Gérard Mével : 06 07 13 97 80 ou assotheaephem@gmail.com

Portraits d'ici

Sophie et Thomas Cherel ont acquis des chèvres des fossés, une race de Bretagne et du Grand Ouest appréciée pour sa rusticité.



Société

Harmonie à la ferme, la nature préservée

Installés à Esquibien depuis 2019, Sophie et Thomas Cherel ont quitté les Deux-Sèvres où ils étaient respectivement éducatrice pour enfants handicapés et menuisier. Ils avaient envie de changer de vie. Pour cela, Thomas a suivi une formation agricole (bac et BTS).

L'aventure commence à Esquibien

Ils souhaitaient trouver un lieu pour monter une ferme caprine. Leur recherche les a menés de Carcassonne au Cap Sizun, plus précisément à Esquibien, où ils ont enfin trouvé leur bonheur : la ferme Elawen, avec une surface de 5 hectares qu'ils vont défricher. Pas d'eau, pas d'électricité. Il faut tout nettoyer, s'installer le mieux possible sur ce terrain agricole avec trois enfants, dont deux sont scolarisés à Locquéran et à Douarnenez.

À présent, dans leur petit paradis, se côtoient, comme dans un inventaire à la Prévert, trois juments – Parisienne, Quely et Orange –, une vache – Marguerite –, deux chiens – Paëna et Malin –, des poules, des moutons, des chèvres... Deux roulottes et une calèche viennent compléter le tableau.

Un maraîchage à taille humaine

Thomas et Sophie ont commencé le maraîchage en octobre 2019. Ils sont sur le marché d'Audierne le samedi et le mercredi. « Il faut être debout à cinq heures du matin pour cueillir les légumes et les fruits car nous n'avons pas de chambre froide, commente Sophie. Cela permet de proposer des produits d'une grande fraîcheur. On réalise tout à notre rythme et à petite échelle, mais c'est assez dur. » Le travail de la terre se fait à la main avec l'aide des chevaux : « C'est pour cela que l'on ne souhaite pas trop agrandir la surface des cultures, de 4 000 mètres carrés déjà », explique Thomas. Ils viennent de faire l'achat d'un système d'irrigation qui va les soulager du transport si lourd des arrosoirs.

Pendant la pandémie, ils vendaient directement à la ferme. Actuellement, ils sont affiliés aux « Paniers du Cap ».

L'écopaturage pour préserver les dunes

Thomas et Sophie ont acquis un troupeau, celui de Gilles Bernard. En mars 2022, une vingtaine de moutons Landes de Bretagne sont venus brouter sur les 37 hectares des dunes du Trez Goarem, louées au Conservatoire du littoral. En juillet 2022, une quinzaine de « chèvres des fossés » parachèvent le travail en s'attaquant aux broussailles, en particulier aux prunelliers. Ces animaux ne sont pas nombreux mais le but est aussi de préserver et de réhabiliter ces deux races. Les deux jeunes agriculteurs veulent avant tout à réussir à vivre correctement de leur travail, à avoir plus de temps pour eux et à préserver la qualité de vie.

Des projets plein la tête

Thomas et Sophie Cherel ont plusieurs autres objectifs en vue. Ils ont notamment comme projet d'organiser des visites et d'animer des ateliers sur les thèmes de la ferme. Avec leur calèche, ils proposent déjà des promenades en famille sur réservation, mais ils souhaitent aussi aménager des chambres d'hôtes dans leurs deux roulottes afin d'offrir un hébergement insolite.

Nul doute qu'avec leur courage et leur enthousiasme, tous ces projets et bien d'autres vont prendre forme et permettront de réaliser leur rêve d'une vie équilibrée et heureuse dans ce décor qu'ils ont choisi.

En pratique

Le carnet d'Audierne-Esquibien

(arrêté le 8 juin 2022)

Ils sont arrivés parmi nous

16.04. YVEN Margaux
22.04. GOARDON Matylda
01.05. PIERIN LOUARN Pauline
18.05. SEKERC Servan
23.05. JONCOUR Lohan

Ils se sont dit oui

18.04. MARTIN Yannick et HERVÉ Dominique
4.05. WOLF Arthur-James et CAMINATI Alvina

Ils nous ont quittés

Mars 2022

AUDIC René
HOUEL Katia
CARIOU Nicole née PENCALET
KERRÉNEUR Raymond

Avril 2022

KÉROUÉDAN Marie née COLIN
BONTHONNOU Bernadette née MOAN
KERISIT Marie Yvonne
JOLIVET Célestine née RENÉVOT
KERVAREC Paul
KERISIT Jeannine née BONIS
NABERT Martine
DÉGATIER Monique née MARTIN
POUPON Odette-Marie née RAOUL
GONIDOU René
HÉLOU Claude
COLIN Josiane née GUÉVEL

Mai 2022

SAINT-JALMES Jeanne née LOUARN
DANZÉ Marie-Thérèse née LE MAT
KERLOCH Magdeleine
NSÉGBÉ Amadéos-Guertroud
NSÉGBÉ Colette
REX Jurgen

Juin 2022

ANDRO Marie Thérèse née PERROT
MALLÉJACQ Stéphane
BONIS Jean Yves

Gwaïen

Directeur de la publication : *Gurvan Kerloc'h*
Rédactrice en chef : *Simone Jourand*
Ont participé à la rédaction des textes : *Michel Collorec, Georges Castel, Michel Ansquer, Émilie Deloison, Joëlle Moalic, Michel Van Praet, Didier Loas*
Relecture-correction : *Francys Gramet*
Photos : *Marc Arzel, Michel Collorec, Hélène Tonnellier, Véronique Madec, Virginie Fouin*
Photo de la couverture et 4^e de couverture (La place du Général-de-Gaulle, vue depuis la ria du Goyen) : *Gérard Mevel / Les Films de l'Embarcadère*

Infos pratiques

Médical

Suite à des obligations réglementaires, il n'est plus possible de transmettre des documents médicaux par courriel. Merci de passer par Doctolib, certifié « sécurisé ». Il en est de même pour les demandes d'avis médical. Prendre rendez-vous sur Doctolib ou appeler le secrétariat. En cas d'urgence faire le 15.

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est fait obligation aux communes de plus de 3 500 habitants de permettre le dépôt et l'instruction par voie dématérialisée des demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.

La commune d'Audierne met à disposition, à compter du 1^{er} janvier 2022, une adresse mail sur laquelle les demandeurs peuvent déposer les dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...). L'adresse est la suivante : urbanisme@audierne.fr. Les délais d'instruction ne seront en aucun cas impactés. Enfin, il y a toujours la possibilité de transmettre les dossiers en version papier.

Pensez à anticiper vos demandes de carte nationale d'identité ou de passeport

L'obtention de votre nouvelle carte d'identité et/ou de passeport nécessite à ce jour, un délai d'instruction et d'attente de plusieurs mois.

Conception graphique : *Studio Fouin Zanardi*
Impression : *Imprim'Vit*
Achevé d'imprimer : *juillet 2022*

Dates prévisionnelles des prochains conseils municipaux : *20 septembre, 22 novembre et 20 décembre 2022*

Pour en savoir plus
Facebook : *@VilleAudierneEsquibien*
Instagram : *audierneesquibien*
Site Internet : *audierne.fr*
Tél. mairie d'Audierne : *02 98 70 08 47*
Tél. mairie d'Esquibien : *02 98 70 02 76*

